



Application de la Politique aux tiers ayant des relations contractuelles avec le Cégep Garneau

Le Cégep Garneau s'est doté d'une Politique visant à garantir à tous les membres de sa communauté collégiale, un environnement d'études et de travail sain et sécuritaire, exempt de violences à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel.

Par cette Politique, le Cégep Garneau établit que chaque membre de sa communauté a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. Ainsi, tous doivent se mobiliser pour établir et maintenir une culture du respect marquée par l'inclusion, l'égalité, l'équité et la sécurité.

Par conséquent, par cette Politique, le Cégep réitère, une tolérance zéro au regard des violences à caractère sexuel, y compris le harcèlement sexuel, et prendra tous les moyens nécessaires et utiles pour prévenir et combattre toute forme de manifestation.

Cette politique est applicable à toute personne qui travaille, étudie ou qui a un lien avec le Cégep. Y sont inclus notamment : tous les employés, les cadres, les étudiants, les stagiaires, les membres du Conseil d'administration, la clientèle des différents services, les bénévoles, les sous-traitants, les fournisseurs, les partenaires, les accompagnateurs, les visiteurs et le personnel des corporations affiliées au Cégep soit les syndicats, l'Association générale étudiante, l'Association des parents et la Fondation du Cégep Garneau.

De ce fait, toutes les personnes et les entreprises ayant des relations contractuelles avec le Cégep ainsi que tous leurs commettants et sous-traitants doivent prendre connaissance de la Politique, respecter cette Politique et participer activement à la culture de respect dans ses relations et s'interdire d'exercer toute violence à caractère sexuel.

Enfin, comme le prévoit cette Politique, le Cégep pourra mettre fin à tout contrat sans préavis pour le non-respect de cette Politique.